

MÉMO VACCINATION 2022

<http://vaccination-info-service.fr/>

	M0	M2	M3	M4	M5	M6	M11	M12	M13	M6-18	5 ans	6 ans	11-13 ans	14 ans	15 ans	25 ans	45 ans	grossesse	65 ans	75 ans	
BCG	1																				
DTP/dTP	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	3	4	5	5	5	5	6	5	5	
Ca/ca																6	6		6	6	
Hib								7													
HB	8					8	9	9						10	10	10	10		10	→	
Pneumo		11	11	11	11	11	11	12			13										
NmC				14				14	15												
NmB			16		16			16	17	→											
ROR						18		19		19	20								20		
Varicelle													21						21		
HPV													22	23	23	→					
Grippe						25													24		
Covid																					
Zona																				27	

Lorsqu'un retard est intervenu dans la réalisation du calendrier de vaccinations indiqué, il n'est pas nécessaire de recommencer tout le programme des vaccinations. Il suffit de reprendre ce programme au stade où il a été interrompu et de compléter la vaccination en réalisant le nombre d'injections requis en fonction de l'âge.

-  Vaccins obligatoires pour les enfants nés depuis le 1^{er} janvier 2018
-  Vaccins recommandés, mais non obligatoires
-  Rattrapage des vaccins non réalisés aux âges recommandés
-  Vaccination en populations particulières (hors immunodéprimés)

→ Vaccination recommandée au-delà de cet âge (cf. recommandations au verso)
 Les recommandations concernant la vaccination des immunodéprimés sont disponibles dans le calendrier vaccinal 2022.



- La vaccination BCG est recommandée aux enfants < ou = 15 ans exposés à un risque élevé de tuberculose. Le vaccin disponible actuellement est le BCG AJVaccines®. Son usage est réservé aux PMI, centres de vaccination et centres de lutte antituberculeuse. La vaccination doit avoir lieu dans le 2^e mois de vie idéalement, ou dès la naissance pour les enfants originaires de Guyane, Mayotte, ou dont un parent a été atteint de tuberculose dans les 5 dernières années. Il n'est plus recommandé de réaliser une IDR avant la vaccination chez les enfants < 6 ans, sauf s'ils ont été exposés dans leur entourage ou qu'ils ont résidé > 1 mois dans un pays de forte incidence de tuberculose.
- La primovaccination D,T,P, coqueluche, Hib et hépatite B se fait avec les vaccins combinés à 6 valences (DTCaPHibHB), selon le schéma M2-M4-M11.
- Le rappel à l'âge de 6 ans se fait avec un vaccin « pédiatrique » (DTCaP).
- Le rappel à l'âge de 11-13 ans se fait avec un vaccin « adulte » (dTCaP).
- Les rappels dTP (ca) aux âges de 25, 45, 65, 75, 85 ans... se font avec un vaccin « adulte ». Le rappel à l'âge de 25 ans doit inclure la valence coqueluche (dTCaP). Pour les personnes > 25 ans, n'ayant pas reçu ce rappel, un rattrapage doit être proposé jusqu'à l'âge de 39 ans révolus.

Les nouvelles recommandations sont résumées dans le tableau ci-dessous :

Type de blessure	Personnes à jour* de leurs vaccinations selon le calendrier en vigueur	Personnes non à jour
Mineure, propre	Pas d'injection. Préciser la date du prochain rappel.	Administration immédiate d'une dose de vaccin contenant la valence tétanique. Proposer si nécessaire un programme de mise à jour et préciser la date du prochain rappel.
Majeure** ou susceptible d'avoir été contaminée par des germes d'origine tellurique	Pas d'injection. Préciser la date du prochain rappel.	Dans un bras, immunoglobuline tétanique humaine 250 UI. Dans l'autre bras, administration d'une dose de vaccin contenant la valence tétanique. Proposer si nécessaire un programme de mise à jour et préciser la date du prochain rappel.

*Personnes âgées de moins de 65 ans ayant reçu une dose de vaccin contenant une valence tétanique depuis moins de vingt ans. Personnes âgées de 65 ans et plus ayant reçu une dose de vaccin contenant une valence tétanique depuis moins de dix ans.

**Plaie majeure : plaie étendue, pénétrante, avec corps étranger ou traitée tardivement.

- La vaccination coqueluche (dTPca) est recommandée à chaque grossesse, entre 20 et 36 SA, même si le dernier rappel dTPca a été réalisé peu de temps avant la grossesse. Une co-administration avec les vaccins grippe et/ou Covid-19 est possible. Si la vaccination dTPca n'a pas été faite au cours de la grossesse ou si elle a eu lieu moins d'un mois avant l'accouchement, il faudra procéder à la vaccination dTPca de tout l'entourage (cocooning).
- Le rattrapage de la vaccination *Haemophilus influenzae b* peut se faire jusqu'à l'âge de 5 ans inclus. À partir de l'âge d'un an, une seule dose suffit.

8. Les enfants nés de mère antigène HBs + et les enfants nés à Mayotte ou en Guyane doivent recevoir leur 1^{er} vaccin hépatite B à la naissance, puis à M1 et M6. Un schéma à 4 doses (à la naissance, 1, 2 et 6 mois) est recommandé pour les prématurés < 32 semaines et/ou de poids < 2kg. Les immunoglobulines anti-VHB doivent être administrées le jour de la naissance et un contrôle sérologique réalisé 1 à 4 mois après la fin du schéma vaccinal.

9. Un rattrapage hépatite B doit être proposé à tous les enfants jusqu'à 15 ans inclus, selon le schéma M0-M1-M6 avec le vaccin enfant. Les intervalles minimaux entre 2 doses doivent être respectés. Entre 11 et 15 ans révolus, un schéma en 2 doses à 6 mois d'intervalle, avec le vaccin EngerixB20®, peut être proposé.

10. Un rattrapage hépatite B est recommandé chez les adultes à risque d'exposition ainsi que les personnes candidates à une greffe d'organe, de tissus ou de cellules selon un schéma M0-M1-M6. Pour certains adultes où l'obtention très rapide d'une protection est souhaitable, un schéma accéléré (J0 – J7 – J21 et rappel à 1 an) est possible avec le vaccin EngerixB20®. Le rattrapage est également recommandé pour les personnes porteuses d'insuffisance rénale chronique, d'une hépatopathie chronique, les personnes infectées par le VIH, les personnes greffées de foie ou de rein et les patients immunodéprimés exposés, selon un schéma renforcé double dose à M0-M1-M2-M6.

11. La vaccination pneumococcique du nourrisson se fait avec le vaccin conjugué 13 valences (PCV13) selon le schéma M2-M4-M11. Les prématurés et les nourrissons à risque doivent recevoir une dose supplémentaire à M3.

12. Le rattrapage de la vaccination antipneumococcique peut se faire jusqu'à l'âge de 2 ans. Entre 7 et 11 mois : deux doses à 2 mois d'intervalle puis rappel un an plus tard. Entre 12 et 23 mois : 2 doses à deux mois d'intervalle.

13. La vaccination pneumococcique est recommandée pour tous les enfants ≥ 2 et les adultes à risque (immunodépression, brèche ostéoméningée ou tout autre facteur de risque) : vaccin pneumococcique non conjugué 23 valences (VPP23) si l'enfant a déjà été vacciné avant l'âge de 2 ans. Pour les adultes : schéma PCV13 puis VPP23 deux mois plus tard. Ceux ayant reçu antérieurement le VPP23 recevront le PCV13 en respectant un intervalle d'au moins 1 an entre VPP23 et PCV13, puis un nouveau VPP23, en respectant un intervalle d'au moins 5 ans entre les deux VPP23. Après la vaccination PCV13-VPP23, un rappel VPP23 pourra être administré 5 ans plus tard.

14. La vaccination contre le méningocoque C est recommandée chez les nourrissons de 5 mois (1 dose) et rappel à l'âge de 12 mois, avec le vaccin Neisvac®.

15. Une dose de rattrapage est recommandée jusqu'à 24 ans révolus, par une dose vaccinale de Neisvac® ou Menjugate® pour ceux n'ayant pas été vaccinés antérieurement.

16. La vaccination contre les IIM de sérotype B est recommandée chez les nourrissons selon le schéma M3, M5, M12.

17. Si ces âges ne sont pas respectés, on suivra les schémas suivants :

- vaccination entre 2 et 5 mois : 2 doses à au moins 2 mois d'intervalle et 1 dose de rappel entre 12 et 15 mois (à au moins 6 mois de la dernière dose).
- vaccination entre 6 et 11 mois : 2 doses à au moins 2 mois d'intervalle et 1 dose de rappel au cours de la deuxième année (au moins 2 mois entre la dernière dose et le rappel).
- vaccination entre 12 et 23 mois : 2 doses à au moins 2 mois d'intervalle et une dose de rappel 12 mois après.

18. Les enfants âgés de 6 à 11 mois exposés à la rougeole doivent recevoir une dose de vaccin ROR. Ils recevront, par la suite, deux doses de vaccin ROR (selon le calendrier vaccinal).

19. La vaccination ROR comprend 2 doses : la première à 12 mois, la deuxième entre 16 et 18 mois. Un intervalle d'au moins un mois doit être respecté entre les 2 doses.

20. Tous les enfants et adultes nés après 1980 doivent avoir reçu 2 doses de vaccin ROR, quels que soient les antécédents vis-à-vis des 3 maladies. Pour les femmes nées avant 1980, non vaccinées contre la rubéole et ayant un projet de grossesse, un rattrapage est recommandé par une injection de vaccin trivalent ROR. Si la sérologie prénatale est négative, la vaccination doit être réalisée immédiatement après l'accouchement (même en cas d'allaitement). Il n'y a pas lieu de revacciner les femmes ayant reçu 2 vaccinations ROR, quel que soit le résultat de la sérologie si elle a été pratiquée. Une dose de vaccin ROR est également recommandée pour les professionnels de santé et de la petite enfance nés avant 1980, non vaccinés et sans antécédent connu de rougeole.

21. La vaccination varicelle est recommandée pour les adolescents de 12 à 18 ans n'ayant pas d'antécédent clinique de varicelle ou dont l'histoire est douteuse (2 doses à 2 mois d'intervalle).

Un contrôle sérologique préalable peut être pratiqué dans ce cas. Elle est également recommandée pour les personnes suivantes, sans antécédent de varicelle (sérologie facultative) : les femmes en âge de procréer ; les enfants > 12 ans et adultes immunocompétents dans les 3 jours suivant l'exposition à un cas de varicelle ; ainsi que les personnes suivantes dont la sérologie est négative : personnes en contact étroit avec les immunodéprimés, les candidats à une greffe d'organe, ainsi que les professionnels de santé et de la petite enfance.

22. La vaccination HPV est recommandée pour les jeunes filles et garçons de 11-14 ans.

23. Le rattrapage peut être proposé jusqu'à 19 ans (jusqu'à 26 ans pour les HSH). Les schémas vaccinaux varient en fonction de l'âge : soit deux doses à M0-M6 de 11 à 14 ans, soit trois doses M0-M2-M6 à partir de 15 ans.

24. La vaccination annuelle contre la grippe est recommandée à partir de 65 ans. Un vaccin grippe haute dose est disponible.

25. Elle est également recommandée, dès l'âge de 6 mois, pour les personnes à risque et leur entourage ; et pour les femmes enceintes, quel que soit le terme de la grossesse, afin de les protéger elles, et leur nourrisson, grâce au passage transplacentaire des anticorps maternels.

26. La vaccination Covid-19 est recommandée dès l'âge de 5 ans. Elle est possible (et recommandée) chez les femmes enceintes (Cf. recommandations du moment).

27. Le vaccin vivant zona est recommandé chez les 65-74 ans révolus, quels que soient les antécédents de zona. Il est préférable d'administrer le vaccin au moins 1 an après un épisode de zona (2 ans et après bilan ophtalmologique si antécédent de zona ophtalmique).

NB : Depuis le 12 juillet 2022, la HAS recommande la vaccination orale des nourrissons contre les infections à rotavirus selon le schéma : Rotarix : 2 doses à M2 - M3 • RotaTeq : 3 doses à M2-M3-M4

Les recommandations dans leur intégralité sont disponibles sur le site de la DGS (www.sante.gouv.fr) et les rapports et avis de la commission technique de vaccination sur le site de la Haute autorité de santé (HAS) www.has-sante.fr

Tableau de correspondance valences/noms commerciaux

Valences	Initiales	Nom commercial	Initiales	Nom commercial [®]
Diphtérie, tétanos et poliomyélite			dTP	REVAXIS [®]
Diphtérie, tétanos, poliomyélite et coqueluche	DTCaP	TETRAVAC [®] INFANRIX TETRA [®]	dTcaP	REPEVAX [®] BOOSTRIX TETRA [®]
Diphtérie, tétanos, poliomyélite, coqueluche et <i>Haemophilus influenzae b</i>	DTCaPHib	PENTAVAC [®] INFANRIX QUINTA [®]		
Diphtérie, tétanos, poliomyélite, coqueluche, <i>Haemophilus influenzae b</i> et hépatite B	DTCaPHibVHB	HEXYON [®] INFANRIX HEXA [®] VAXELIS [®]		

D, d : Diphtérie (d: dose réduite d'anatoxine) – T : Tétanos – P : Poliomyélite – Ca, ca : Coqueluche acellulaire (ca : dose réduite d'Ag coquelucheux) – Hib : *Haemophilus influenzae de type b* – VHB : Hépatite B.

Tableaux de transition entre ancien et nouveau calendrier vaccinal

Particularités pour la transition du vaccin dTP chez l'adulte

(respecter les intervalles entre le dernier rappel et le prochain vaccin prévu)

– **Intervalle minimum** : il doit être $>$ à 5 ans. En cas d'intervalle \leq 5 ans entre le dernier rappel et le rendez-vous vaccinal théorique (25, 45, 65, 75... ans), se recalcr sur le rendez-vous vaccinal suivant.

– **Intervalle maximum chez les adultes \leq 65 ans**. L'intervalle doit être \leq 25 ans. Si l'intervalle est $>$ 25 ans, faire un rappel immédiat, puis se recalcr sur le rendez-vous vaccinal suivant.

Âge lors de la consultation

	25-29	30/34	35/39	40/44	45 ans	46/49	50/54	55/59	60/64	65 ans
15/19	rappel immédiat puis à 45 ans	rappel immédiat puis à 45 ans	rappel immédiat puis à 45 ans	rappel immédiat puis à 65 ans	rappel immédiat puis à 75 ans	rappel immédiat puis à 75 ans				
20/24	rappel à 45 ans	rappel immédiat puis à 65 ans	rappel immédiat puis à 65 ans	rappel immédiat puis à 65 ans	rappel immédiat puis à 65 ans	rappel immédiat puis à 75 ans	rappel immédiat puis à 75 ans			
25/29	rappel à 45 ans	rappel immédiat puis à 65 ans	rappel immédiat puis à 65 ans	rappel immédiat puis à 65 ans	rappel immédiat puis à 65 ans	rappel immédiat puis à 75 ans	rappel immédiat puis à 75 ans			
30/34		rappel à 45 ans	rappel à 45 ans	rappel à 45 ans	rappel immédiat puis à 65 ans	rappel immédiat puis à 65 ans	rappel immédiat puis à 65 ans	rappel immédiat puis à 65 ans	rappel immédiat puis à 75 ans	rappel immédiat puis à 75 ans
35/39			rappel à 45 ans	rappel à 45 ans	rappel immédiat puis à 65 ans	rappel immédiat puis à 65 ans	rappel immédiat puis à 65 ans	rappel immédiat puis à 65 ans	rappel immédiat puis à 75 ans	rappel immédiat puis à 75 ans
40/44				rappel à 65 ans	rappel immédiat puis à 75 ans					
45/49						rappel à 65 ans	rappel immédiat puis à 75 ans			
50/54							rappel à 65 ans	rappel à 65 ans	rappel à 65 ans	rappel immédiat puis à 75 ans
55/59								rappel à 65 ans	rappel à 65 ans	rappel immédiat puis à 75 ans
60/64									rappel à 75 ans	rappel à 75 ans

■ Rappel immédiat puis prochain rendez-vous vaccinal
■ Rappel à effectuer au prochain rendez-vous vaccinal

– **Intervalle maximum chez les adultes $>$ 65 ans**. L'intervalle doit être \leq 15 ans. Si l'intervalle est $>$ 15 ans, faire un rappel immédiat, puis se recalcr sur le rendez-vous vaccinal suivant.

Âge lors de la consultation

	65 ans	66/69	70/74	75 ans	76/79	80/84	85 ans	86/89	90/94	95 ans
15/19	rappel immédiat puis à 75 ans	rappel immédiat puis à 75 ans	rappel immédiat puis à 85 ans	rappel immédiat puis à 85 ans	rappel immédiat puis à 85 ans	rappel immédiat puis à 95 ans	rappel immédiat puis à 95 ans	rappel immédiat puis à 95 ans	rappel immédiat puis à 105 ans	rappel immédiat puis à 105 ans
20/24	rappel immédiat puis à 75 ans	rappel immédiat puis à 75 ans	rappel immédiat puis à 85 ans	rappel immédiat puis à 85 ans	rappel immédiat puis à 85 ans	rappel immédiat puis à 95 ans	rappel immédiat puis à 95 ans	rappel immédiat puis à 95 ans	rappel immédiat puis à 105 ans	rappel immédiat puis à 105 ans
25/29	rappel immédiat puis à 75 ans	rappel immédiat puis à 75 ans	rappel immédiat puis à 85 ans	rappel immédiat puis à 85 ans	rappel immédiat puis à 85 ans	rappel immédiat puis à 95 ans	rappel immédiat puis à 95 ans	rappel immédiat puis à 95 ans	rappel immédiat puis à 105 ans	rappel immédiat puis à 105 ans
30/34	rappel immédiat puis à 75 ans	rappel immédiat puis à 75 ans	rappel immédiat puis à 85 ans	rappel immédiat puis à 85 ans	rappel immédiat puis à 85 ans	rappel immédiat puis à 95 ans	rappel immédiat puis à 95 ans	rappel immédiat puis à 95 ans	rappel immédiat puis à 105 ans	rappel immédiat puis à 105 ans
35/39	rappel immédiat puis à 75 ans	rappel immédiat puis à 75 ans	rappel immédiat puis à 85 ans	rappel immédiat puis à 85 ans	rappel immédiat puis à 85 ans	rappel immédiat puis à 95 ans	rappel immédiat puis à 95 ans	rappel immédiat puis à 95 ans	rappel immédiat puis à 105 ans	rappel immédiat puis à 105 ans
40/44	rappel immédiat puis à 75 ans	rappel immédiat puis à 75 ans	rappel immédiat puis à 85 ans	rappel immédiat puis à 85 ans	rappel immédiat puis à 85 ans	rappel immédiat puis à 95 ans	rappel immédiat puis à 95 ans	rappel immédiat puis à 95 ans	rappel immédiat puis à 105 ans	rappel immédiat puis à 105 ans
45/49	rappel immédiat puis à 75 ans	rappel immédiat puis à 75 ans	rappel immédiat puis à 85 ans	rappel immédiat puis à 85 ans	rappel immédiat puis à 85 ans	rappel immédiat puis à 95 ans	rappel immédiat puis à 95 ans	rappel immédiat puis à 95 ans	rappel immédiat puis à 105 ans	rappel immédiat puis à 105 ans
50/54	rappel immédiat puis à 75 ans	rappel immédiat puis à 75 ans	rappel immédiat puis à 85 ans	rappel immédiat puis à 85 ans	rappel immédiat puis à 85 ans	rappel immédiat puis à 95 ans	rappel immédiat puis à 95 ans	rappel immédiat puis à 95 ans	rappel immédiat puis à 105 ans	rappel immédiat puis à 105 ans
55/59	rappel immédiat puis à 75 ans	rappel immédiat puis à 75 ans	rappel immédiat puis à 85 ans	rappel immédiat puis à 85 ans	rappel immédiat puis à 85 ans	rappel immédiat puis à 95 ans	rappel immédiat puis à 95 ans	rappel immédiat puis à 95 ans	rappel immédiat puis à 105 ans	rappel immédiat puis à 105 ans
60/64	rappel à 75 ans	rappel à 75 ans	rappel à 75 ans	rappel immédiat puis à 85 ans	rappel immédiat puis à 85 ans	rappel immédiat puis à 95 ans	rappel immédiat puis à 95 ans	rappel immédiat puis à 95 ans	rappel immédiat puis à 105 ans	rappel immédiat puis à 105 ans
65/69		rappel à 75 ans	rappel à 75 ans	rappel immédiat puis à 85 ans	rappel immédiat puis à 85 ans	rappel immédiat puis à 95 ans	rappel immédiat puis à 95 ans	rappel immédiat puis à 95 ans	rappel immédiat puis à 105 ans	rappel immédiat puis à 105 ans
70/74			rappel à 85 ans	rappel immédiat puis à 95 ans	rappel immédiat puis à 95 ans	rappel immédiat puis à 105 ans	rappel immédiat puis à 105 ans			
75/79				rappel à 85 ans	rappel à 85 ans	rappel à 85 ans	rappel immédiat puis à 95 ans	rappel immédiat puis à 95 ans	rappel immédiat puis à 105 ans	rappel immédiat puis à 105 ans
80/84						rappel à 95 ans	rappel immédiat puis à 105 ans			
85/89						rappel à 95 ans	rappel immédiat puis à 105 ans			
90/94									rappel à 105 ans	rappel à 105 ans

■ Rappel immédiat puis prochain rendez-vous vaccinal
■ Rappel à effectuer au prochain rendez-vous vaccinal